Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le dossier de licence 2019/2020. Ce dossier est à imprimer, compléter et ramener au bureau du club avec toutes les pièces justificatives lors des permanences qui se dérouleront de juin à septembre. TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE. Aucun dossier ne peut être déposé par mail ou dans la boite aux lettres.

Aucun joueur ne pourra monter sur la glace sans avoir au préalable déposé son dossier. Pour les U15, U17 et U20 la date limite est fixée au 19/08 2019. Pour les autres catégories, la date limite est fixée au 31/08/2019.

Le dossier est complet lorsque chacune des cases ci-dessous est cochée :

☐ **Onglet « identité » complété**
☐ **Onglet « assurance » complété**
☐ **Onglet « Signature »**
☐ **Onglet « droit à l'image » complété et signé**
☐ **Onglet « décharge transport » complété et signé**
☐ **Onglet « contrôle anti-dopage » complété et signé**
☐ **Onglet « certificat médical » complété et signé pour TOUS LES LICENCIES** (attention : **ECG** obligatoire pour les enfants nés à compter de 2004)
Le Président et son comité directeur assument pleinement la demande systématique d'un certificat médical pour toute personne mineure devant se rendre sur la glace. Pour des raisons évidentes de sécurité et de bienveillance envers nos licenciés, nous ne nous satisfaisons pas d'un certificat établi seulement tous les 3 ans.
☐ **Onglet « renseignement médicaux et décharge parentale » complété et signé**
☐ **Copie de la carte d'identité pour les première licence UNIQUEMENT**
☐ **Attestation carte vitale (A récupérer sur le site ameli.fr – ⚠ pas de copie de la carte vitale mais l'attestation carte vitale)**
☐ **Copie de la carte mutuelle**
☐ **Photo d'identité à envoyer à licencesrapaces@gmail.com** (⚠ Pas de photo en PDF, uniquement du JPEG – mettre impérativement en objet du mail nom, prénom et catégorie du licencié)
☐ **La Charte du joueur licencié des Rapaces de Gap signée par les parents et le joueur !**
☐ **Le règlement par Chèques (maximum 3 chèques, espèces ou chèques vacances (pour ces derniers nous facturons 5 euros de frais de dossier)**
☐ **Si votre enfant peut bénéficier du surclassement, merci de compléter le dossier prévu à cet effet. Cela concerne les années d'âge 2011/2009/2007/2005/2004/2003/2002/2001/2000.** Attention : pour les joueuses il faut préciser si le surclassement est mixte ou pas

PERMANENCES DOSSIERS LICENCE

JUIN
Jeudi 20/06 de 18h00 à 20h00
Mercredi 26/06 de 9h30 à 11h30
AOUT
Lundi 12/08 de 17h30 à 19h00
Mercredi 14/08 de 10h00 à 12h00
Lundi 19/08 de 17h30 à 19h00
Mardi 20/08 de 18h00 à 20h00
Mercredi 21/08 de 10h00 à 12h00
Jeudi 22/08 de 18h00 à 20h00
Vendredi 23/08 de 17h00 à 19h00
Lundi 26/08 de 17h30 à 19h00
Mardi 27/08 de 18h00 à 20h00
Mercredi 28/08 de 10h00 à 12h00
Jeudi 29/08 de 18h00 à 20h00
Vendredi 30/08 de 17h00 à 19h00
SEPTEMBRE
Mercredi 04/09 de 9h30 à 11h30 Et de 18h00 à 20h00

Grille récapitulative à compléter par le bénévole lors du dépôt et de la saisie du dossier

Si plusieurs licenciés, notez ici les noms et prénoms des licenciés concernés :

_____
_____
_____

Catégorie	Année de naissance	Tarif	Nombre	Total
U5	2015	100 euros		
U6	2014	180 euros		
U7	2013	240 euros		
U8	2012	300 euros		
U9	2011	360 euros		
Première licence (U7/U8/U9/U10)	2013/2012/2011/2010	240 euros		
U10	2010	420 euros		
U11	2009	480 euros		
U13	2007/2008	540 euros		
U15	2005/2006	600 euros		
U17	2003/2004	660 euros		
U20	2000/2001/2002	660 euros		
Sport Etude	6ème / 3ème	300 euros		
PES	Lycée	400 euros		
Dirigeant non-pratiquant		120 euros		
Dirigeant pratiquant/aide-entraîneur		120 euros		
Loisirs (sans créneaux)		90 euros *		
Transfert Licence U9/U11 à U15/U17/U20 : en attente des tarifs de la fédération				
		TOTAL		
		Remise 2 licences par famille – 40 euros		
		Remise 3 licences par famille – 60 euros		
		Remise 4 licences par famille – 80 euros		
		Remise 5 licences par famille – 100 euros		
		TOTAL REMISES		

Chèque	☐
espèces	☐
coupon sport (+ 5 euros de frais de gestion)	☐
chéque vacances (+ 5 euros de frais de gestion)	☐

TOTAL A ENCAISSER	

* la icence loisirs ne donne pas accès à la réduction multi-licences famille.

Si paiement en plusieurs chèques :

CHEQUE 1 N°	Montant :	Date d'encaissement :
CHEQUE 2 N°	Montant :	Date d'encaissement :
CHEQUE 3 N°	Montant :	Date d'encaissement :

Dossier reçu le _____
Nom du bénévole _____
Licence saisie le _____ par _____

Annotations de suivi :

_____
_____
_____
_____